



LE SPORT  
PAR LA VIE !

Union Sportive  
de l'Enseignement  
du Premier degré

SAISON  
2017/2018



# ÉDITOS



**Monsieur Marc BASACCO,**

Président de l'USEP 83

Vice Président de la Ligue de l'Enseignement FOL 83

Chères Usépiennes, chers Usépiens,

Faire vivre et développer le Projet Sportif et Associatif, tel est le vecteur choisi par l'équipe nationale USEP. C'est ce vecteur qui guide notre action départementale.

La Rencontre Sportive Associative, avec son volet culturel et ses axes santé et développement durable, est le coeur de métier de l'USEP. Organisée par les enfants/élèves, engagés ainsi dans la vie démocratique de l'association, elle participe à la construction du « Vivre ensemble » (Cf. les outils élaborés et mis à disposition par l'USEP : « Le guide de la rencontre sportive », « Le débat associatif, un outil au service du Vivre ensemble » et le témoignage issu de travaux d'enfants « La Grande Aventure du Vivre Ensemble »).

L'USEP, Secteur Sportif de la Ligue de l'Enseignement est ancrée dans le mouvement associatif, fédéré par la Ligue, porteur des valeurs humanistes de l'Ecole de la République, elle est membre du Mouvement sportif et elle est habilitée par l'Éducation Nationale à intervenir dans et hors de l'école, dans le cadre d'une convention signée avec le Ministère de l'Éducation Nationale. Elle se trouve donc en interface entre l'école, le périscolaire et l'extrascolaire. Elle inscrit son action dans le partenariat, et s'efforce de le faire au sein des Projets Éducatifs Territoriaux s'ils existent.

L'association USEP Jean Jaurès de Brignoles effectue un travail remarquable en termes de vie associative USEP, dans le partenariat, avec mise en place d'une formation USEP partagée pour l'ensemble des acteurs. N'hésitez pas à la contacter si vous souhaitez vous informer.

L'USEP est chargé du Sport scolaire dans l'enseignement public du premier degré, qu'elle fait vivre par l'organisation de « Rencontres sportives USEP » avec ses partenaires.

Nous vous avons communiqué le programme de notre déclinaison départementale de la Journée Nationale du Sport Scolaire le 27 septembre 2017 à Toulon, ouverte à tous, à laquelle nous vous encourageons à vous inscrire. Elle va être l'événement de rentrée de l'USEP 83.

Vous avez également reçu la programmation départementale de rencontres proposées aux licenciés USEP que vous retrouverez dans cette plaquette.

Je ne veux pas passer sous silence les sérieuses difficultés financières que connaît l'USEP 83 en ce moment, liées à la suppression et à la baisse de subventions qui nous permettaient de rémunérer notre Coordinatrice départementale. Nous travaillons avec nos partenaires, USEP nationale, Ligue de l'Enseignement aux niveaux national et départemental, l'UFOLEP 83 et l'Inspection Académique DSDEN, afin d'essayer de maintenir nos moyens d'actions. En attendant nous mobilisons nos ressources bénévoles départementales pour assurer le respect de notre programmation. Dans ce contexte difficile, nous savons pouvoir compter sur votre soutien pour promouvoir les valeurs usépiennes au bénéfice des enfants/élèves, citoyens en formation, qui nous sont confiés.

Bonne rentrée à toutes et tous !



**Monsieur Olivier MILLANGUE,**  
Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale du Var

En cette rentrée 2017, l'accent est mis par Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale sur le développement d'une « École de la confiance », des savoirs fondamentaux, d'une école inclusive qui n'oublie aucun élève, d'une école des excellences, d'une école de la bienveillance.

Ce dernier aspect contient le respect d'autrui, la place renforcée de la culture et des arts, le bien-être des élèves par la santé et le sport, le renforcement du dialogue avec les parents. L'USEP, sur l'ensemble de ces points, est par nature au centre de ces préoccupations : par son concours au développement d'un sport citoyen, par l'organisation de rencontres sportives dont la qualité est toujours et unanimement reconnue, par les occasions qu'elle crée de traduire en actions et moments vécus les orientations de l'École, par sa capacité à fédérer les énergies de nombreux partenaires, par son action spécifique pour une école inclusive (journée du sport scolaire). L'USEP reste une voix qui porte haut et fort les valeurs dont notre École et notre société ont tant besoin.

Le développement des fondamentaux passe par l'usage qui sera fait de ces derniers au sein de situations de vie de classe. Ainsi, à l'occasion de l'organisation d'une rencontre sportive, situation riche et complexe, les savoirs fondamentaux sont convoqués, prennent sens, sont travaillés et améliorés pour devenir des compétences. La complexité de l'acte éducatif requiert des situations qui provoquent "l'acte d'apprendre", lui donnent sens, l'ancrent dans une nécessité de progrès dans leur maîtrise. Au service d'un projet qui permet d'élargir le périmètre de la classe, la rencontre porte en elle l'ouverture aux autres, l'ouverture à d'autres mondes.

Que cette rentrée scolaire me permette de rappeler l'importance de notre partenariat au service d'une école émancipatrice, ouverte et bienveillante, au sein de laquelle chacun de nos élèves apprend et se construit



# C'EST QUOI L'USEP ? ...

## **C'est un mouvement d'éducation populaire...**

... en tant que secteur sportif scolaire de la Ligue de l'Enseignement - FOL 83

## **C'est une association complémentaire de l'école...**

... elle est habilitée et conventionnée par le Ministère de l'Éducation Nationale

## **C'est la première fédération sportive scolaire...**

... elle est agréée par le Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

## **C'est également la 4ème Fédération sportive française, tous sports confondus**

## **Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré**

Elle agit dans un cadre associatif et contribue, par son action éducative et sportive, à la formation d'un citoyen sportif, capable de penser sa pratique physique et sportive, de définir des droits et des devoirs, de prendre part à la vie de la cité.

## **Nos valeurs**

> **LA LAÏCITÉ** qui garantit un égal accès de chacun à la connaissance et à la vie publique

> **LA CITOYENNETÉ** qui développe le sens critique par un engagement responsable comme acteur ou auteur du projet associatif

> **LA SOLIDARITÉ** qui favorise la reconnaissance de l'autre, de la justice sociale et l'égalité de tous

## **En France, L'USEP, c'est...**

4ème fédération sportive française, tous sports confondus

**753 908 enfants**  
de 3 à 11 ans

**44 350 adultes,**  
enseignants ou parents

**12 558 écoles pour**  
**8 860 associations sportives**

Plus de 2 millions d'enfants  
bénéficient de l'action de  
l'USEP



# CALENDRIER 2017/2018



## SEPTEMBRE

### Journée du sport scolaire

27 Septembre  
Toulon / Brignoles /  
Saint Maximin

## OCTOBRE

### Semaine de la randonnée

7 au 15 octobre

### Orientation maternelles

7 au 15 octobre

### Cross et orientation

18 octobre  
Brignoles

## NOVEMBRE

### Pétanque CI/CII

15 novembre  
Carnoules

## DÉCEMBRE

### Jeux du patrimoine CI / maternelles {TS}

6 décembre

### Journée de la laïcité {HTS}

9 décembre  
Toulon - FOL du Var

## JANVIER

### Handball {HTS}

22 au 26 janvier  
Cuers

## FÉVRIER

### Acrosport / Gym CI, CII, CIII {TS}

20 février

## MARS

### Semaine éducation contre les discriminations Danse

Hall des expos - Brignoles

### Orientation CII, CIII

28 mars

## AVRIL

### Semaine d'athlétisme

9 au 13 avril  
Toulon  
Stade Léo Lagrange

### Semaine du rugby CII, CIII

24 au 28 avril  
Brignoles

## MAI

### Printemps des maternelles

### Rencontre Jovi - Fottball - Handball

22 mai (CII)  
25 mai (CIII)

## JUIN

### Semaine de l'athlétisme CI, CII, CIII

Du 5 au 9 juin  
Brignoles

### Semaine du baseball Carnoules

### Semaine du golf 26 au 30 juin

{TS} Temps Scolaire  
{HTS} Hors Temps Scolaire

Voir aussi les calendriers des différents secteurs



# AFFILIATION

## FORFAIT DÉCOUVERTE\*

- Nombre d'enfants ..... x 9 € = .....€
- Nombre d'adultes ..... x 20 € = .....€

*Remise de 50% sur les licences enfants*  
TOTAL = .....€

## FORFAIT CLASSE\*

- Adhésion à l'USEP ..... = 28,50 €
- Nombre d'enfants dans la/les classe(s)  
..... x 9 € = ..... €
- Nombre d'adultes ..... x 20 € = ..... €

*Remise de 30% sur les licences enfants*  
TOTAL = .....€

## ASSOCIATION USEP\*

- Adhésion à l'USEP ..... = 28,50 €
  - Licences enfants ..... x 9 € = .....€
  - Licences adultes ..... x 20 € = .....€
- TOTAL = .....€

**TOTAL GÉNÉRAL = .....€**

## CALCUL DES LICENCES

> Sur une classe de **25 enfants**, tous participent aux rencontres USEP mais seulement 10 participent aux moments forts de l'association. Voici le calcul : **affiliation à 28,50 € + 15 licences enfants dans le forfait classe à 6,30 € + 10 licences enfants à 9 €**

## LES LICENCES

> **Toutes les licences adultes et enfants doivent être nominatives.**

> Joindre à votre commande une liste des élèves à licencier

> Noter le nom de chaque enfant sur les licences numérotées

## LA FACTURE

> La facture vous sera envoyée dès réception de votre fiche de commande.

## MODE DE PAIEMENT

> Vous pouvez régler dès maintenant ou seulement après avoir reçu les factures correspondantes, **mais dans tous les cas vous devez le faire exclusivement avec des chèques émis à partir du compte de votre association.**

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX DIFFÉRENTES FORMULES

### FORMULE 1 : FORFAIT DÉCOUVERTE

- Aucune association n'existe au sein de l'école.
- Volonté de découvrir l'USEP pendant un an, année durant laquelle vous pouvez créer votre association.
- Tous les enfants de la classe sont licenciés.
- Tous les enfants de la classe sont couverts sur le temps scolaire.
- La classe peut participer aux rencontres de secteurs sur le temps scolaire.

### FORMULE 2 : FORFAIT CLASSE

- Une association existe dans votre école.
- Tous les enfants de votre classe sont licenciés.
- Tous les enfants de la classe peuvent participer aux rencontres sur le temps et sur le hors temps scolaire.

### FORMULE 3 : ASSOCIATION ECOLE

- Une association existe dans votre école.
- Adhésion individuelle de la part des enfants.
- Participation aux rencontres USEP départementales et de secteurs.
- Participation des enfants à des temps forts de la vie associative (formation, délégué d'élèves...)

## CONTRAT D'ÉTABLISSEMENT : UNE SOLUTION ALTERNATIVE AUX ÉCOLES USEP !

**Tout l'effectif de l'École possède une licence USEP**, vous pouvez bénéficier gratuitement du Contrat d'Établissement APAC en retournant l'imprimé de souscription Multirisque Etablissement d'Enseignement.

**Certains enfants ne possèdent pas de licence USEP**, vous pouvez souscrire ce même contrat d'établissement en cotisant la somme de 0,76€ par enfant non adhérent USEP en complétant le document de souscription M.E.E.

### Les activités couvertes sont :

- Toutes les activités pratiquées à l'extérieur de l'Établissement, y compris celles facultatives,
  - Les services scolaires organisés par les associations scolaires de l'Établissement (cantine, restaurants scolaires, ou universitaires, garderies, études surveillées),
  - Les activités socio-éducatives, pédagogiques et sportives organisées par les personnes morales assurées (exemples : projets d'actions éducatives - classes de découverte, classe d'initiation artistique - séjours linguistiques et culturels dans le cadre des jumelages d'établissement par exemple - activités de coopératives scolaires, foyers socio éducatifs - activités sportives complémentaires relevant de l'USEP)
- Désormais tous vos élèves sont couverts pour la pratique d'activités sportives relevant de l'USEP !

---

## NOUVELLE AFFILIATION

- ▶ Toute affiliation nouvelle passe par une rencontre préalable avec le responsable du **service concerné**

### 1/ LA RÉAFFILIATION "WEBAFFILIGUE" - SUR INTERNET

- ▶ Demander la réaffiliation en ligne auprès de votre Fédération, en retournant par courrier le bordereau "demande d'affiliation" signé du Président de votre association **et bénéficiaire d'une réduction sur les tarifs.**
- ▶ Vous recevrez par mail un mot de passe et un identifiant
- ▶ Rendez-vous sur le site <http://www.affiligue.org>
- ▶ Mettez à jour la liste de vos adhérents pour l'année 2017-2018

### 2/ LA RÉAFFILIATION "PAR MAIL"

- ▶ Demander la réaffiliation par mail auprès de votre Fédération, en retournant le bordereau "**demande d'affiliation**" signé du Président de votre association
- ▶ Vous recevrez par mail, un **tableau excel** avec la liste de vos adhérents à réactualiser et à renvoyer.

### UN DOSSIER D'AFFILIATION COMPREND :

- ▶ la "**demande d'affiliation**" **obligatoirement datée et SIGNÉE du Président,**
- ▶ la **liste des adhérents à jour,**
- ▶ la **fiche de commande** (tarifs affiliations - adhérents adultes, adhérents jeunes ou licences adultes, licences enfants,
- ▶ la "**Fiche Diagnostic**" APAC complétée
- ▶ le chèque de règlement



# USEP 83

68, avenue Victor Agostini 83000 TOULON  
04 94 24 72 77  
usep@laligue83.org

Jean François BRIANO, Référent  
jefbriano@outlook.fr - 06 68 23 56 92

André SUREAU, Référent  
andre.sureau@wanadoo.fr - 06 12 03 64 87

Marc BASACCO, Président  
basacco@wanadoo.fr - 06 77 71 27 31

Francine BALLEY, Trésorière  
balley.francine@neuf.fr - 06 19 36 27 61

Delphine COLOMBET, Déléguée départementale  
06 70 75 24 80

[WWW.FOL83LALIGUE.ORG](http://WWW.FOL83LALIGUE.ORG)



usepvar



@cdusepvar



## Partenaires

